

Madame,

Par courrier en date du 19 décembre dernier, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a été destinataire d'un dossier de demande d'autorisation environnementale présenté par la Société GOODMAN France et je vous en remercie. Il s'agit d'un projet de demande d'autorisation d'exploitation d'un bâtiment logistique sis à Avion, en centralité de la ZI communautaire dite des 14.

Les délais restreints ont contraint la structure intercommunale à formuler le présent avis par courrier électronique.

Pour rappel, le projet soumis à avis communautaire concerne la création d'un entrepôt logistique de 31 060 m² pour une consommation foncière de 6,57 hectares de terres agricoles, classés en zone économique au PLU de la commune, secteur central de la ZI des 14. La création de cette plateforme logistique entrainera la création de plusieurs emplois directement et indirectement liés.

Les enjeux majeurs concernent la consommation foncière, les nuisances et le trafic routier.

Le projet est conforme aux SCOT et SAGE, n'entre pas dans des périmètres de protection de type captage d'eau, monument historique ou site classé. Aucune espèce végétale ou animale à protéger n'a été recensée.

Aussi, la Communauté d'Agglomération émet un avis favorable sous réserve de la meilleure prise en compte possible des observations formulées par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma respectueuse considération.

Jérémy ROBILLART

Chargé de planification urbaine et ingénierie financière

21 rue Marcel Sembat - BP65 - 62302 LENS Cedex

tél : 03 21 790 567

jrobillart@agglo-lenslievin.fr